

DEMARCHES POUR COMMANDER UN DOCUMENT D'IDENTITÉ SUISSE

1. Carte d'identité suisse

- a. **Se rendre personnellement et exclusivement au bureau du Contrôle des habitants du lieu de domicile.**

Fournir 1 photographie actuelle (si possible en fichier numérique JPG haute résolution) répondant aux critères affichés au guichet communal et consultables directement sur le site : www.passeportsuisse.ch
(Commander un passeport ou une carte d'identité → Photo → Tableau des photos-types).

Pour les habitants du Locle et des Brenets et exclusivement pour cette prestation, nous proposons, dans la mesure du possible, de vous photographier pour un supplément de fr. 5.— par photo.

Si la demande concerne un enfant mineur, ce dernier doit être présent et accompagné par un représentant légal identifiable comme tel.

- b. La commande est à signer sur place par le requérant lui-même (si > 18 ans révolus), le requérant et un représentant légal (si > 7 ans révolus), ou par un représentant légal seul (si moins de 7 ans).

Attention : pour un mineur sous autorité parentale conjointe, si les parents ne font pas ménage commun, la signature ou à défaut une procuration spécifique du second parent sera exigée.

- c. Si vous possédez une ancienne carte d'identité, celle-ci doit être restituée lors de la commande afin d'être annulée.
- d. En cas de perte ou vol de pièce d'identité **en cours de validité**, vous devez impérativement l'annoncer à un poste de police/gendarmerie en Suisse et présenter l'attestation de perte/vol lors de la commande d'un nouveau document.

2. Passeport suisse (ou combinaison passeport + carte d'identité)

Cette prestation n'est plus disponible auprès des communes.

Pour effectuer une commande, vous devez prendre rendez-vous avec l'administration suivante, **en priorité en effectuant la procédure par Internet**, puis vous y rendre personnellement (Attention : les photos seront prises sur place) :

Service cantonal de la population (SCPO)

Secteur documents d'identité

Rue de Tivoli 28 - case postale 1

2002 Neuchâtel 2

Téléphone : 032 / 889.0.889

Internet : www.ne.ch/passeport ou www.passeportsuisse.ch

DEMARCHES POUR COMMANDER UN DOCUMENT D'IDENTITÉ SUISSE**Tarifs en vigueur****Commande au bureau communal du Contrôle des Habitants du lieu de domicile**

| <i>CARTE D'IDENTITE</i> | <i>Tarif (yc frais envoi)</i> | <i>Durée de validité</i> |
|-------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Adulte | Fr. 70.-- | 10 ans |
| Enfant de 0 à 18 ans | Fr. 35.-- | 5 ans |

Attention : la totalité du montant est à payer lors de la commande. D'éventuels frais peuvent être perçus pour des prestations supplémentaires comme par exemple la prise de photo

Commande au Service cantonal de la population, www.ne.ch/passeport

| <i>PASSEPORT 10 (= modèle 2010, biométrique)</i> | <i>Tarif (yc frais envoi)</i> | <i>Durée de validité</i> |
|--|-------------------------------|--------------------------|
| Adulte | Fr. 145.-- | 10 ans |
| Enfant de 0 à 18 ans | Fr. 65.-- | 5 ans |

Supplément en cas de commande simultanée d'une carte d'identité + Fr. 13.--

Document d'urgence :

Voir procédure directement au Service cantonal de la population, www.ne.ch/passeport

| <i>PASSEPORT PROVISOIRE</i> | <i>Tarif (yc frais envoi)</i> | <i>Durée de validité</i> |
|-----------------------------|-------------------------------|--------------------------|
| Prix unique pour tous | Fr. 100.-- | 1 voyage max.1 an |

Attention : en dernier recours, l'établissement d'un passeport provisoire est possible dans un aéroport mais coûte au minimum CHF 150.00

ATTENTION : N'ATTENDEZ PAS LE DERNIER MOMENT POUR PRESENTER VOTRE DEMANDE ET TENEZ COMPTE DES DELAIS SUIVANTS :

Une fois la demande approuvée par l'autorité cantonale compétente et, pour le passeport, une fois les données biométriques saisies, le délai de livraison du passeport 10 et de la carte d'identité est, en Suisse, de 10 jours ouvrables au maximum